

Traverse de la RD 909

Villey-le-Sec



Aménagement
d'espace public
autour de l'église
et de la traversée

Maîtrise d'ouvrage :
commune de Villey-le-Sec,
C. PREVOT- maire

Maîtrise d'œuvre :
D.D.E. - étude et chantier
B.A.U. sud - J.L. PLEIGNET
Subdivision de Toul - M. LECLERC et M. TREMLET

Intervenants extérieurs :
C.A.U.E. de Meurthe-et-Moselle

Chronologie :
Etude - 1988 à 1991
Travaux place de l'église - 1991 à 1992
Travaux traverse - 1992 à 1993

Nature des travaux :
Aménagement de la place et de la rue de
l'église, ainsi que de la RD traversant le village :
-terrassament et soutènement de la place,
-rétrécissement de la chaussée,
-création de stationnements,
-enfouissement des réseaux,
-éclairage public,
-plantations.

Principaux matériaux :
Béton désactivé - place
Enrobé noir - rues
Enrobé rouge et stabilisé calcaire - usoirs
Pavés béton -place, rues et usoirs
Éléments préfabriqués - murs et gradins de la place

Coût de l'opération -T.T.C. :
Total travaux - 2,84 millions de francs, soit
433 000 euros

Subventions :
Département, Etat - 584 800 francs, soit 89 150
euros
Fonds de compensation T.V.A. - 445 400 francs,
soit 67 900 euros

Surface approximative : 4 500 m²

Prix au m² : 630 f/m², soit 96 euros au m²

N é c e s s i t é d ' u n a m é n a g e m e n t

Suite à la campagne " quartier plus sûr, ville sans accident ", la municipalité a engagé une réflexion globale sur le village. Dépassant le seul aménagement de la place de l'Eglise et suite à la consultation des habitants, la requalification de la RD 909 s'est avérée nécessaire à l'amélioration de la sécurité routière.

La réalisation de l'opération a été partagée entre le B.A.U. en charge de l'A.P.S. et la subdivision de Toul responsable du suivi des travaux.



L e p r o j e t r é a l i s é

Le projet a été réalisé en deux temps, tout d'abord la place et la rue de l'Eglise, puis une partie de la traversée de la commune par la RD 909, de l'entrée -côté de Toul- au grand virage en direction de Maron.

Dans un souci de convivialité, la place de l'Eglise a été fermée à la circulation. Cet espace, piéton, a été terrassé par rapport à son niveau haut et délimité par des murets, des marches et des gradins.

L'utilisation de matériaux tels que des éléments préfabriqués en béton grenailé de couleur beige, du béton désactivé, ou encore des bandes de pavés bétons bruns se réfèrent à l'Eglise. Deux tilleuls ont pu être conservés lors de la réalisation de la place et des zones de plantations ont été aménagées.



L'usage de divers matériaux correspond aux différents usages



Aménagement réalisé au niveau du virage

La traversée, quant à elle, ne se voulait ni trop urbaine, ni trop rurale. Il en résulte une diminution de l'impact de la chaussée, ce qui incite les automobilistes à ralentir et redonner de la place aux piétons.

L'espace libéré est mis au profit des usoirs et des nouveaux stationnements. La diversité des matériaux au sol permet de différencier les usages, tout en intégrant la dynamique de fleurissement mise en place dans le village dix ans auparavant.

Constat après réalisation

Au niveau de la sécurité, le bilan est positif, même s'il ne répond pas totalement aux attentes initiales. La vitesse, en baisse, reste cependant supérieure à celle autorisée. Le futur aménagement de la rue de Maron devrait contribuer à cette amélioration de la sécurité.

Un regret est à formuler quant au décalage existant entre la conception du projet et la réalisation des travaux. Cette dernière s'est affranchie de certaines prescriptions de l'A.P.S., affaiblissant ainsi l'ensemble des choix en faveur de la sécurité.

L'amélioration du cadre de vie a fait de Villey-le-Sec un village attractif, générant la réhabilitation de nombreux immeubles vacants. D'autant plus que la place assure un lien social entre les gens qui se sont appropriés ce lieu.

Le traitement des usoirs confère à l'ensemble une certaine unité, même si l'espace public est soumis à un grand morcellement.

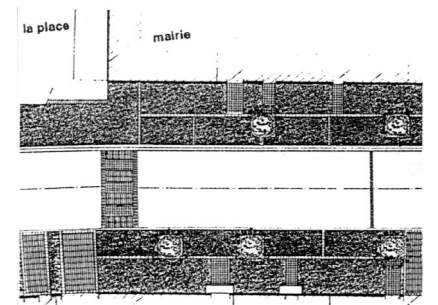
Cependant, les usoirs de Villey-le-Sec, reflet des usages privés, ont-ils été réalisés suivant le modèle de l'usoir lorrain, à savoir un espace public autorisant certains usages privés ?

L'opération a été accueillie avec satisfaction, notamment grâce à la place de l'Eglise qui laisse présager d'agréables lieux de vie pour la commune.



Aménagement des usoirs -ci-dessus et plan

Nouvelle place de l'église -photos en bas de page



remerciements à : C. PREVOT, à J.L. PLEIGNET, à M. LECLERE et à M. TREMLET, pour leur aimable collaboration.
réalisation : C. RUTH et E. HAMM
C.A.U.E. 54 - septembre 2002